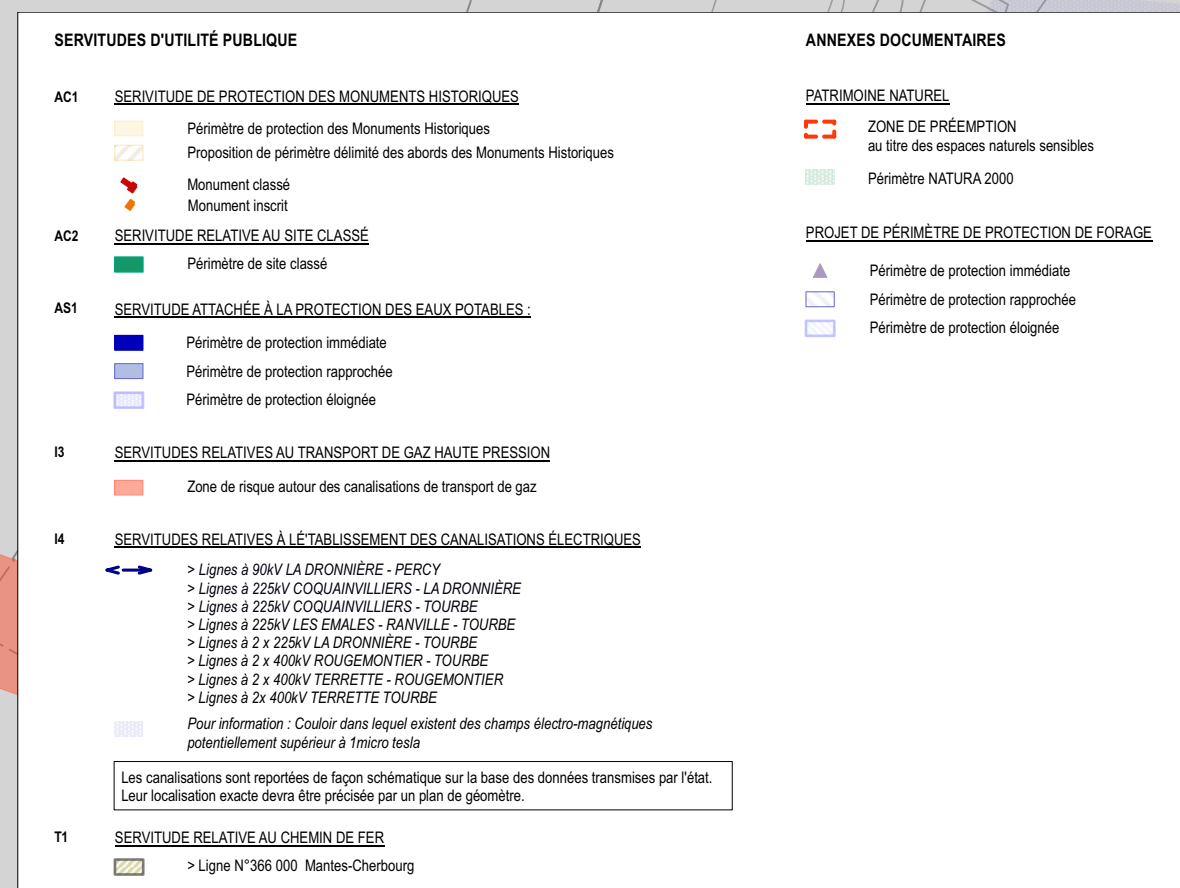


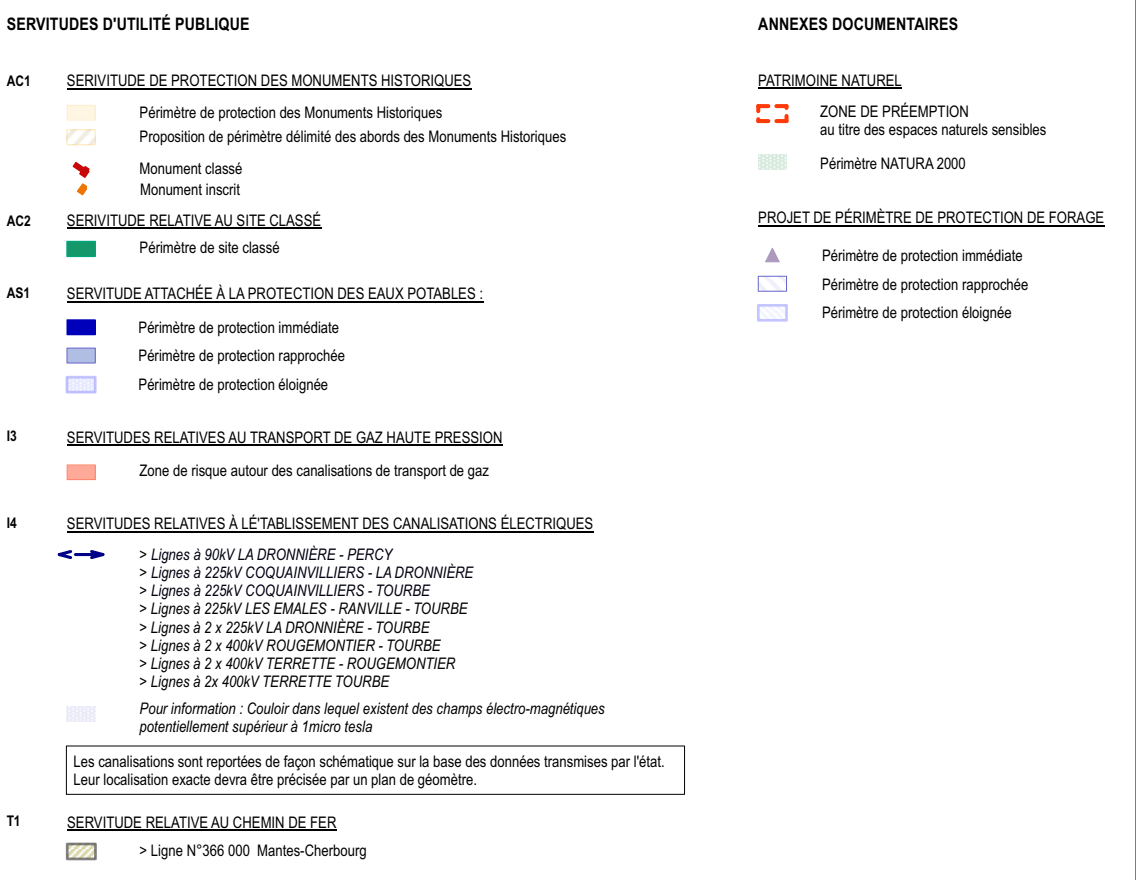


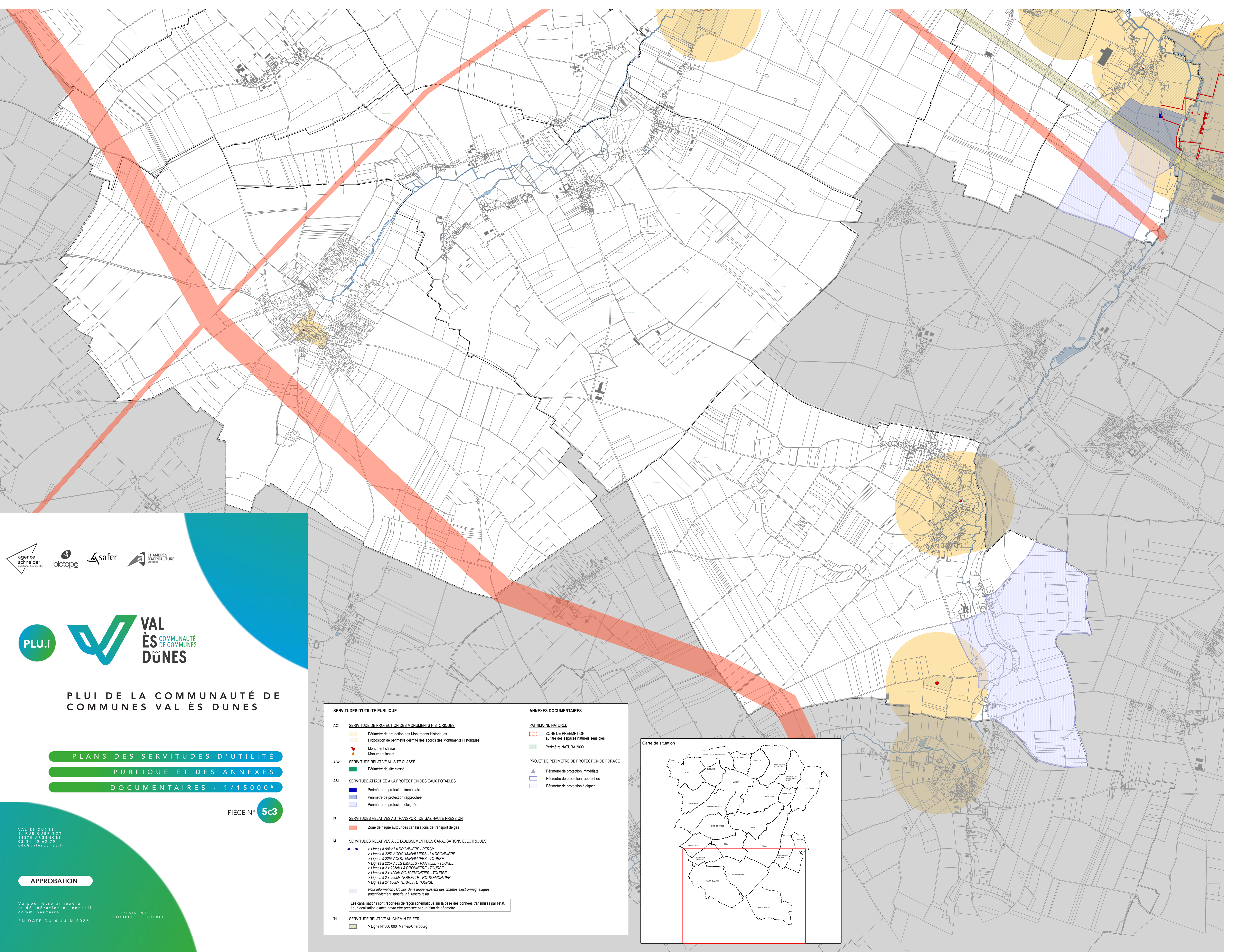
PLUI DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES VAL ÈS DUNES

PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ
PUBLIQUE ET DES ANNEXES
DOCUMENTAIRES - 1/15000®

PIÈCE N° **5c1**

APPROBATION





PLUI DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES VAL ÈS DUNES

PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ
PUBLIQUE ET DES ANNEXES
DOCUMENTAIRES - 1/15000^E

PIÈCE N° 5c3

VAL ÈS DUNES
1, RUE QUÉRITOT
14370 ARGENCES
02 331 15 68 70
cdc@valèsdunes.fr

APPROBATION

Vu pour être annexé à
la délibération du conseil
communautaire
EN DATE DU 4 JUIN 2026

LE PRÉSIDENT
PHILIPPE PESQUEREL

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE		ANNEXES DOCUMENTAIRES	
AC1	SERVITUDE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES	PATRIMOINE NATUREL	ZONE DE PRÉEMPTION au titre des espaces naturels sensibles
	Périmètre de protection des Monuments Historiques		Périmètre NATURA 2000
	Proposition de périmètre délimité des abords des Monuments Historiques		
AC2	SERVITUDE RELATIVE AU SITE CLASSÉ	PROJET DE PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DE FORAGE	Périmètre de protection immédiate
	Périmètre de protection immédiate		Périmètre de protection rapprochée
	Périmètre de protection éloignée		Périmètre de protection éloignée
AS1	SERVITUDE ATTACHÉE À LA PROTECTION DES EAUX POTABLES	Pour information : Couloir dans lequel existent des champs électro-magnétiques potentiellement supérieur à 1micro tesla	
	Périmètre de protection immédiate		
	Périmètre de protection rapprochée		
I0	SERVITUDES RELATIVES AU TRANSPORT DE GAZ HAUTE PRESSION	Les canalisations sont reportées de façon schématisée sur la base des données transmises par l'état. Leur localisation exacte devra être précisée par un plan de géométrie.	
	Zone de risque autour des canalisations de transport de gaz		
I4	SERVITUDES RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT DES CANALISATIONS ÉLECTRIQUES	Ligne N°366 000 Mantes-Cherbourg	
	> Lignes à 90kV LA DROMNIÈRE - PEROV		
	> Lignes à 225kV COQUAINVILLIERS - LA DROMNIÈRE		
I1	SERVITUDE RELATIVE AU CHEMIN DE FER		
	> Lignes à 225kV LES ÉMALES - RANVILLE - TOURBE		
	> Lignes à 2 x 120kV LA DROMNIÈRE - TOURBE		

